

**La précarité en Suisse  
est souvent invisible.**



 secours d'hiver

**Rapport annuel et  
comptes annuels 2022 - 2023**

(1er juillet 2022 – 30 juin 2023)

# Secours de printemps

## Secours d'été

## Secours d'automne

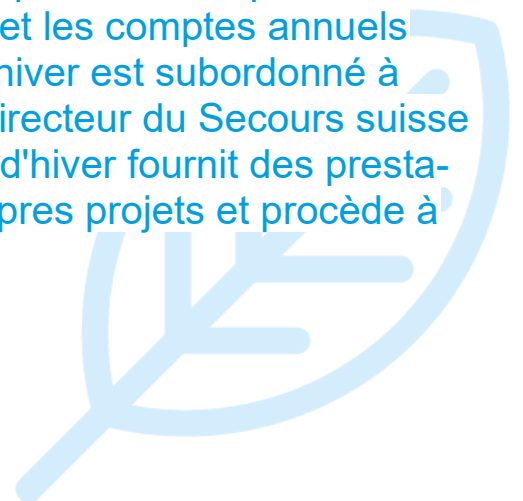
## Secours d'hiver



Nous avons besoin de votre soutien tout au long de l'année. Parce que la précarité en Suisse est le plus souvent invisible et ne connaît pas de saison.

Depuis 1936, le Secours suisse d'hiver atténue les effets de la précarité en Suisse. Nous soulageons les budgets serrés des ménages et fournissons une aide en situation d'urgence. Nos prestations de soutien ponctuelles visent à améliorer la situation des personnes qui demandent de l'aide dans le sens de les aider à devenir plus autonomes et si possible, à prévenir l'apparition de nouvelles situations d'urgence.

Le Secours suisse d'hiver est l'organisation faîtière des 27 antennes du Secours d'hiver juridiquement autonomes. Ces organisations cantonales forment l'assemblée des délégués, l'organe suprême de l'ensemble du Secours d'hiver. Lors de l'assemblée des délégués qui a lieu chaque année, les affaires importantes sont votées et le budget et les comptes annuels sont approuvés. Le comité central du Secours d'hiver est subordonné à l'assemblée des délégués et constitue l'organe directeur du Secours suisse d'hiver. Le secrétariat central du Secours suisse d'hiver fournit des prestations aux organisations cantonales, gère ses propres projets et procède à des collectes de fonds.



## Sommaire

|         |   |
|---------|---|
| 4       | Ce que nous faisons   |
| 5       | Le mot du président central Thierry Carrel                            |
| 6       | Faits et chiffres   |
| 7       | Suisse riche - Suisse pauvre  |
| 8       | 5 questions à Anna Suppa, experte en matière de pauvreté              |
| 9       | Extraits de l'album photo du Secours d'hiver                          |
| 10      | Mots de remerciements de nos bénéficiaires                            |
| 11      | 5 questions à Monika Stampfli, directrice du Secours d'hiver          |
| 12      | Faire le bien - au-delà de la mort : un legs au Secours d'hiver       |
| 13      | 5 questions à Arianna Scariggi, chargée de recherche de fonds         |
| 14      | Faire un don. À quoi dois-je faire attention ? Nous vous remercions ! |
| 15      | 5 questions à Maja Surbeck, responsable des finances                  |
| 17 – 34 | Comptes annuels   |
| 35      | Le comité central   |
| 36      | Le secrétariat central  |
| 37 – 41 | Les secrétariats du Secours d'hiver                                   |
| 42      | Au sujet du motif de l'affiche 2023 / Notre publicité                 |

## Impressum

87<sup>e</sup> rapport annuel du Secours suisse d'hiver sur l'exercice 2022/2023. Paraît uniquement sous forme électronique. Rédaction : Secours suisse d'hiver, Esther Güdel. Traduction française : Martine Dethurens. Images : Stephanie Wilson, HEAD Genève (illustration en première page), Secours d'hiver et autres mises à disposition.



## Ce que nous faisons



Nous contribuons aux frais de logement et aux charges. En raison de l'augmentation du taux d'intérêt de référence de 0,25 % en juin 2023, de nombreuses personnes doivent s'attendre à des augmentations de loyer. Or, une nouvelle hausse du taux d'intérêt de référence est prévue.



Coûts de la santé : nous contribuons aux factures de franchise, de quote-part, du dentiste et d'autres prestations qui ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie.



Encouragement des activités extrascolaires : au 30 juin 2023, 2005 enfants issus de familles défavorisées ont pu pratiquer des activités pendant leur temps libre.



Aide lits : Nous remettons des lits, matelas, oreillers, duvets, linge de lit. Les marchandises sont livrées jusqu'à la porte de l'appartement et proviennent de productions suisses et européennes.



Aide vêtements : Nous envoyons des colis de vêtements de seconde main et de vêtements neufs pour soulager les budgets serrés des personnes touchées par la précarité.

[Vous souhaitez faire un don de vêtements ? Appelez-nous au 044 269 40 50.](#)



Depuis quelque temps, les prix des denrées alimentaires sont affectés par le renchérissement. Tout au long de l'année, nous distribuons des bons pour des produits alimentaires et, pendant la période de l'avent, nous réservons une surprise à nos bénéficiaires en leur offrant des cartes-cadeaux, pour par exemple, préparer leur repas de Noël.



Fournitures scolaires : Les cartables et les sacs d'école du Secours suisse d'hiver permettent aux enfants touchés par la précarité de bien démarrer leur scolarité.



Des actions spéciales : Les secrétariats du Secours d'hiver lancent régulièrement des actions spéciales (vélo, coiffeur, billets d'entrée pour le zoo, etc.), soit des offres ponctuelles qui enrichissent la vie des personnes touchées par la précarité.



[Du cœur : nous montrons que nous avons du cœur aux personnes en situation de détresse et ne les laissons pas seules. Vous aussi, montrez que vous avez du cœur en soutenant notre travail par un don. Merci !](#)



Vacances et excursions : nous prenons en charge les coûts des colonies des vacances et permettons aux familles de profiter de vacances reposantes ou de faire de belles excursions.



Conseils : un grand nombre de nos secrétariats proposent un service de conseil. Si une antenne du Secours d'hiver ne peut pas fournir ce service, elle vous dirigera vers un service spécialisé ou une autorité compétente.



## Le mot du président central



Chère lectrice, cher lecteur,  
Chères amies et chers amis du Secours d'hiver,

Quel est le point commun entre la cotisation annuelle d'un club de football junior, d'une paire de lunettes, d'une facture d'électricité, d'un sac de courses rempli de denrées alimentaires ou d'un cours d'allemand ? Ce sont cinq des 19'685 prestations que nos 27 secrétariats ont fournies dans toute la Suisse au cours de l'exercice 2022/23. Les bénéficiaires sont 51'896 personnes (dont 29'102 enfants) qui vivent au seuil de la pauvreté en Suisse.

La précarité en Suisse est souvent invisible. Même si le renchérissement a légèrement diminué au printemps 2023, passant de 2,2 à 1,7 %, cela n'a pas apporté de soulagement aux personnes concernées dont les revenus sont inférieurs à la moyenne. En effet, les frais fixes tels que le loyer, l'alimentation ou les dépenses de santé sont restés au même niveau et continueront probablement à augmenter. Grâce à nos prestations, nous désamorçons des situations de détresse aiguë, offrons une meilleure qualité de vie et aidons à améliorer les chances sur le marché du travail de personnes dans le besoin. Durant notre 87e année de fonctionnement, il s'est avéré que notre travail était toujours aussi nécessaire et urgent.

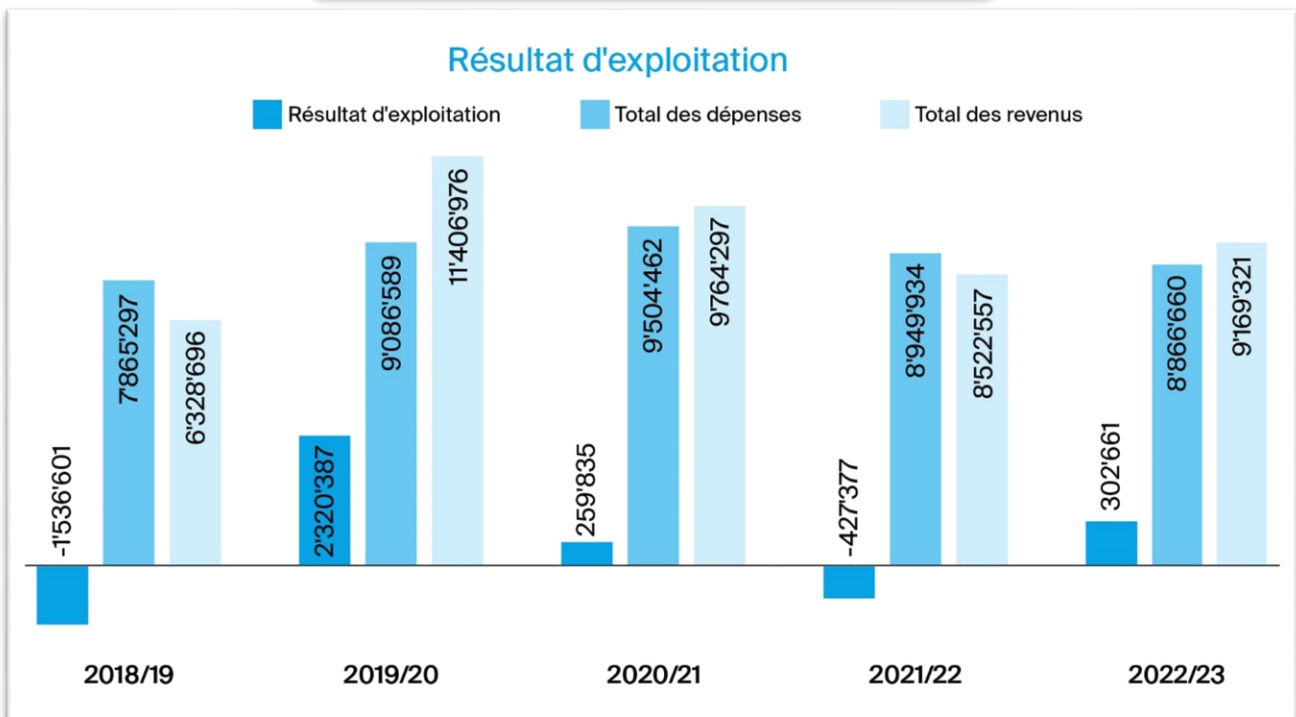
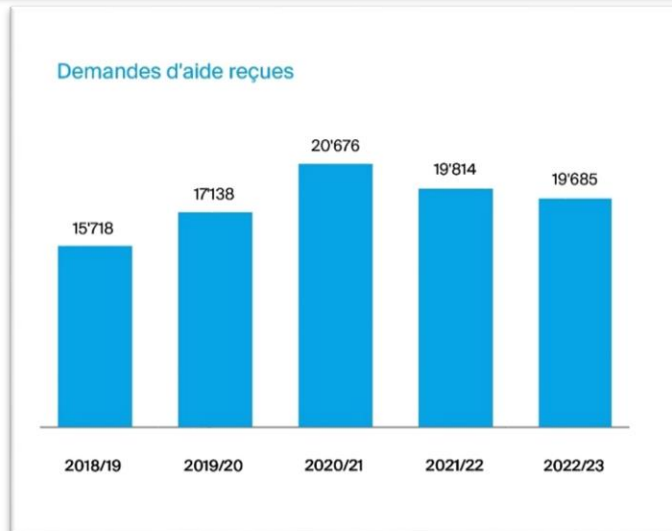
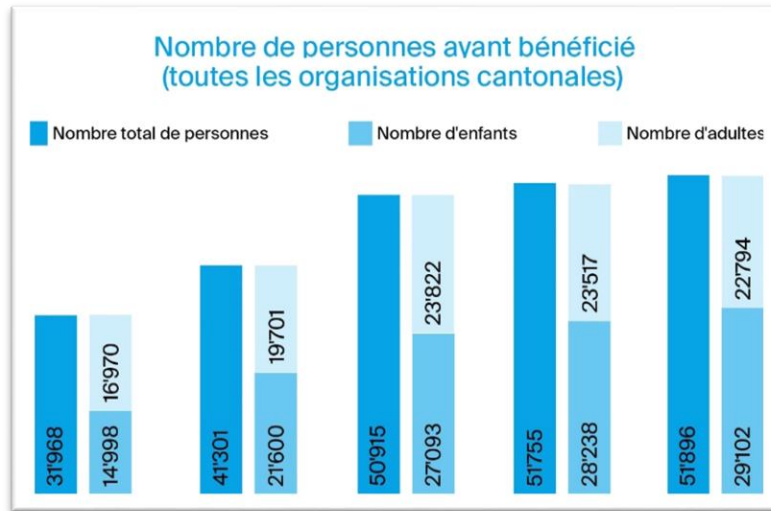
Je vous remercie de vous engager avec nous en faveur des personnes touchées par la précarité en Suisse et vous souhaite une bonne lecture de notre rapport annuel sur l'exercice 2022/2023.

Thierry Carrel

Le professeur Dr h.c. Thierry Carrel est président central du Secours suisse d'hiver et responsable des affaires sociales de Vitznau, LU.



# Faits et chiffres





# Suisse riche – Suisse pauvre

**En 2021 (revenus 2020), 8,7 % de la population résidente permanente en Suisse était touchée par la pauvreté de revenu. Cela correspond à environ 745'000 personnes.**

«Les personnes à faible statut social, disposant de peu de revenus et/ou de formation, sont sensiblement plus touchées par des troubles physiques, des symptômes de dépression, le diabète ou des problèmes de santé à long terme que le reste de la population».

En Suisse, 134'000 enfants sont actuellement touchés par la précarité. Grâce à ses prestations, le Secours d'hiver lutte contre la paupérisation des enfants en Suisse..



En Suisse, est considérée comme pauvre toute personne vivant avec moins de 2'259 francs par mois pour une personne seule ou moins de 3'990 francs pour une famille de quatre personnes. Si le seuil de pauvreté était relevé ne serait-ce que de 500 francs par mois, le nombre de personnes touchées par la précarité doublerait d'un coup. C'est ce que montre une étude réalisée à partir de l'exemple du canton de Berne.

Les groupes les plus touchés par la précarité sont les personnes seules ou les ménages monoparentaux avec enfants, les personnes sans formation post-obligatoire et les étrangers.



Avoir un toit sur la tête, sous lequel on se sent bien, est un besoin fondamental. Les ménages touchés par la précarité ont quatre fois plus de risques que l'ensemble de la population de vivre dans des conditions de logement inadéquates (en matière de coût du logement, de sa superficie, de sa qualité et de sa localisation).

L'impossibilité de faire face à des dépenses imprévues de 2'500 francs en l'espace d'un mois est le type de privation le plus courant, touchant près d'un cinquième de la population en 2021

Les conséquences de la précarité sont multiples : elles vont d'une mauvaise alimentation à l'exclusion et à l'isolement, en passant par des soins de santé insuffisants. Les personnes concernées ne peuvent pas toujours prendre part à la vie sociale parce qu'elles n'ont pas les moyens de le faire.

Sources : Office fédéral de la statistique, CSIAS, Hümbelin



## 5 questions à



Anna Suppa est experte en matière de pauvreté au Secours suisse d'hiver depuis 2022.

### Que signifie être pauvre en Suisse ?

Si nous considérons le taux de pauvreté indiqué par l'Office fédéral de la statistique (OFS), nous voyons combien de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en Suisse. Mais être pauvre en Suisse ne signifie pas seulement avoir un revenu insuffisant pour payer ses factures. La pauvreté limite également la vie sociale et culturelle et peut avoir des conséquences négatives sur la santé psychique et physique. Être pauvre, c'est ne pas avoir d'argent pour aller au café ou à la piscine. Cela signifie ne pas pouvoir faire d'excursions et partir en vacances ou ne pas avoir de moyens pour les loisirs des enfants. Être pauvre signifie devoir compter chaque centime et économiser sur la nourriture ou les coûts de la santé. Et comme on parle encore trop peu de la pauvreté, qu'il y a un manque de sensibilisation à ce sujet, être pauvre signifie aussi devoir lutter contre la stigmatisation et la discrimination.

### Quels sont les facteurs qui mènent à la pauvreté ?

La pauvreté peut toucher tout le monde. Les causes de la pauvreté sont multiples. Comme le manque de diplômes, un revenu trop bas, la perte d'un emploi, des problèmes de santé ainsi que des séparations/divorces ou encore l'origine sociale peuvent mener à la pauvreté. Les enfants peuvent également représenter un risque de pauvreté, car de nombreux parents (des mères, pour la plupart) réduisent leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants.

### Pourquoi les personnes éligibles ne perçoivent-elles pas de prestations sociales ?

Il y a un non-recours aux prestations sociales lorsqu'une personne ne perçoit pas les prestations liées aux besoins alors qu'elle remplit les critères d'éligibilité à ces prestations. Le non-recours aux prestations sociales est souvent dû à des raisons procédurales et structurelles. Des procédures d'inscription complexes, des dispositions restrictives des critères d'éligibilité ou d'éventuelles conséquences sur le statut de séjour peuvent conduire les personnes à ne pas faire valoir leur droit à l'aide. D'autres raisons sont le manque d'information, des facteurs sociaux et psychologiques tels que la honte, la peur de la stigmatisation ou que cela nécessite un trop grand effort.

### Quel est le lien entre santé et pauvreté ?

La pauvreté rend malade. Les personnes touchées par la précarité ont souvent moins de moyens pour se préoccuper de leur santé. Ainsi, les personnes en situation de précarité renoncent souvent à consulter un médecin parce qu'elles ne peuvent pas payer la quote-part ni la franchise de l'assurance maladie. Les visites régulières chez le dentiste sont également des dépenses que de nombreuses personnes en situation de précarité ne peuvent pas se permettre. De telles situations financièrement difficiles entraînent entre autres un épuisement, une faible estime de soi, de l'anxiété ou des problèmes de sommeil et un isolement social. La précarité peut rendre malade. D'un autre côté, une santé déficiente peut entraîner une baisse de revenus et mener à la pauvreté.

### Quel est l'impact des prestations de soutien du Secours d'hiver ?

Avec ses offres, le Secours d'hiver joue un rôle important dans la stabilisation de la situation de vie des personnes touchées par la précarité. Pour les working poor, tout coût supplémentaire, comme les loisirs des enfants ou les dépenses de santé, peut déclencher des difficultés existentielles. Dans de telles situations, les personnes en situation de pauvreté ou menacées de l'être sont confrontées à la question de savoir si elles ne paient pas le loyer ou les caisses d'assurance maladie ou si elles continuent à économiser sur la nourriture afin de régler les factures impayées. Le Secours d'hiver peut, grâce à un soutien financier unique, stopper les spirales d'endettement, proposer une aide à l'entraide ou encore contribuer à la prévention de la santé des personnes concernées.





## Extraits de l'album photo du Secours d'hiver

L'emblème de Genève, le Jet d'eau, s'est illuminé aux couleurs du Secours d'hiver le 17 octobre 2022 à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Nous devons cette action, qui a suscité beaucoup d'attention, SIG.



La Conférence du Secours d'hiver a eu lieu à Nottwil en mars 2023. Le comité central, les collaborateurs des secrétariats et l'équipe du Secours suisse d'hiver y ont participé.



Une visite de marque :  
La conseillère fédérale Elisabeth Schneider-Baume visite notre stand lors de la journée d'action contre la pauvreté et la précarité à Bienne (11 mai 2023).

## Mots de remerciement de bénéficiaires



Le petit R. s'est dessiné avec son cartable du Secours d'hiver.

«Je vous remercie pour les bons d'achat que vous nous avez offerts. Avec quatre enfants, ce n'est pas toujours facile et le fait que vous ayez pensé à nous est pour nous un cadeau de Noël particulier ! Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.»

Famille de travailleurs pauvres,  
4 enfants

«J'ai fait une demande d'aide pour des vêtements il y a quelques semaines. Ma fille et moi sommes très reconnaissantes pour les superbes vêtements que nous avons reçus la semaine dernière, je tiens à vous remercier encore une fois.»

Mère seule à élever son enfant

*Je m'appelle N. j'ai 10 ans et je fais de la danse. Ça fait 2 ans que j'essaie plusieurs activités et depuis que j'ai découvert la danse ça me plaît beaucoup. Je suis toujours motivée pour y aller. J'espère vraiment pouvoir continuer.*



«Je tiens à vous remercier de tout cœur pour votre soutien et votre aide ! Aujourd'hui, je reçois mon nouveau matelas. Je me réjouis énormément de pouvoir dormir tranquillement et sans douleur... grâce à votre don. Je vous souhaite de bons moments, tout l'amour du monde et de rester en bonne santé !» Femme seule



## 5 questions à



Monika Stampfli est la directrice du Secours suisse d'hiver depuis 2017.

### Quels sont les événements qui ont jalonné l'exercice 2022/2023 ?

La re-certification ZEWO, qui nous a confirmé que nous étions sur la bonne voie. Le lancement de la révision de la stratégie : comme d'habitude élaborée en collaboration avec nos organisations cantonales. Le thème de la protection des données nous a également beaucoup occupés, car nos clients communiquent des données sensibles. Mais le plus important pour moi, ce sont les nombreux entretiens avec des donateurs ; je ressens ici un lien fort avec le Secours d'hiver qui me remplit de joie et de fierté.

### Ressentez-vous encore les répercussions de la pandémie ?

Les statistiques montrent que la population et l'économie se sont en grande partie remises de la pandémie. Mais le nombre de personnes que nous avons soutenues au cours de l'exercice écoulé (51'896) n'a pas atteint le niveau d'avant Corona (31'000). Les personnes touchées par la précarité en Suisse sont aujourd'hui plus que jamais préoccupées par la hausse des coûts de l'alimentation, du logement et de la santé.

### Pourquoi le Secours d'hiver est-il nécessaire ?

Nous offrons un soutien transitoire en cas d'urgence, quand aucune autre organisation ou service spécialisé ne s'engage. Nos prestations de soutien s'adressent à des personnes, le plus souvent à des travailleurs pauvres, qui gèrent leur quotidien par leurs propres moyens. Ce sont souvent des ruptures dans le parcours de vie qui rendent notre aide nécessaire. Il peut s'agir de la perte d'un emploi, d'une maladie, d'un décès ou d'une séparation. Comme à l'époque de notre fondation en 1936, nous distribuons des denrées alimentaires, des vêtements et d'autres produits en nature. Nous soutenons également les enfants en leur payant des activités de loisirs et en prenant en charge les frais de santé non assurés, comme les frais de dentiste.

### Quel est l'impact du travail du Secours d'hiver ?

Nous évaluons l'impact de notre travail en interrogeant les bénéficiaires de nos prestations de soutien. Grâce à nos prestations, nous désamorçons des situations de détresse aiguë et apportons une bouffée d'oxygène dans des phases de vie difficiles. Nous donnons à plus de 2'000 enfants qui participe à notre programme d'encouragement aux activités extrascolaires la possibilité de vivre leur passion et de faire partie d'un groupe.

### Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Mon plus grand souhait est que les personnes touchées par la précarité acceptent de l'aide dans les situations de détresse financière et ne renoncent pas aux prestations de l'État ou aux nôtres. Ce sujet souvent honteux ne doit empêcher personne de demander de l'aide. Mais jusqu'à ce que cela se produise, nous consacrons toutes nos forces au thème de la pauvreté en Suisse. Car en Suisse, la précarité est souvent invisible.



## Faire le bien - même au-delà de la mort

Vous réfléchissez à votre succession et souhaitez décider vous-même de ce qu'il adviendra de vos biens ? Un testament vous permet de clarifier la situation et de décharger vos futurs héritiers. Vous avez la possibilité, en plus de l'ordre de succession légal, de prendre en compte les organisations de votre choix en leur faisant un legs ou un héritage.

Si vous choisissez le Secours d'hiver, vous contribuerez, même après votre mort, à améliorer la situation des personnes touchées par la précarité - souvent invisible - en Suisse.

Pour toute question relative à votre succession, vous pouvez vous adresser en toute confiance à notre directrice Monika Stampfli.

Vous pouvez la joindre soit par téléphone au 044 269 40 53, soit par e-mail : [monika.stampfli@winterhilfe.ch](mailto:monika.stampfli@winterhilfe.ch).

Nous vous remercions de votre confiance !







## 5 questions à



Arianna Scariggi est responsable de la recherche de fonds au Secours suisse d'hiver depuis 2019.

### Comment le Secours d'hiver collecte-t-il des dons ?

Nous envoyons des appels aux dons par courrier, dans lesquels nous communiquons des informations sur notre travail, par courrier. Ceux qui préfèrent être informés par e-mail peuvent s'inscrire à notre liste de diffusion. Ces dernières années, nous avons développé notre présence sur les réseaux sociaux tels que YouTube et LinkedIn. Nous voulons montrer le quotidien des personnes touchées par la précarité et sensibiliser à leur situation.

### Pourquoi est-ce que je reçois un petit cadeau avec l'appel aux dons ?

Depuis notre création en 1936, l'étoile du Secours d'hiver est l'emblème de notre organisation. Nous la joignons à notre traditionnel appel aux dons en novembre et savons qu'elle est accrochée à de nombreux sapins de Noël. Depuis 2020, elle est fabriquée en Sulapac, un matériau biodégradable. De plus, nos donatrices et donateurs reçoivent de temps en temps des petits cadeaux. Ceux-ci doivent faire plaisir et être utiles. Les personnes qui ne souhaitent pas les recevoir sont invitées à nous le faire savoir. Notre adresse e-mail : [info@secours-d-hiver.ch](mailto:info@secours-d-hiver.ch)

### Est-ce que je peux aider là où j'habite ?

Les personnes qui nous font un don peuvent indiquer où le don doit être affecté en Suisse. Un don général au Secours suisse d'hiver est affecté là où il est le plus nécessaire. Je peux vous assurer que chaque montant sera utilisé pour soulager la détresse des personnes touchées par la précarité en Suisse.

### Pourquoi le Secours d'hiver ne propose-t-il pas de parrainer un enfant en précarité ?

Nous protégeons la sphère privée de nos bénéficiaires et n'organisons pas de contacts personnels. Ceux qui le souhaitent peuvent offrir l'adhésion annuelle d'un enfant à un club de sport et s'assurer ainsi qu'un enfant dans le besoin est soutenu. D'ailleurs, la ZEWÖ déconseille elle aussi les parrainages individuels\*.

### Qui soutient le Secours d'hiver ?

Nous pouvons compter sur de fidèles donateurs. Beaucoup d'entre eux ont eux-mêmes reçu une aide de notre part. Je connais des retraitées qui économisent 20 francs par mois pour faire un don ou encore des entreprises qui renoncent à offrir des cadeaux à leurs clients et qui en échange effectuent un don. Des fondations nous accordent régulièrement des fonds pour nos projets, comme notre programme d'encouragement des activités extrascolaires. Nous recevons aussi de temps en temps un legs. Pour l'avenir, il semble que davantage de projets seront soutenus, comme : 500 cartables pour les écoliers qui commencent leur scolarité dans le canton de Berne. Les personnes qui nous font un don sont bien informées et veulent avoir la certitude que leur argent arrive au bon endroit. Nous pouvons le confirmer et les remercions de tout cœur de soutenir notre travail !

\*Source: <https://zewo.ch/fr/ouvrez-les-yeux-en-ce-qui-concerne-les-parrainages/>



## Faire un don. À quoi dois-je faire attention ?

À quoi faut-il faire attention si l'on veut être sûr que le don arrive au bon endroit ? Le label de qualité de la ZEWQ permet d'y voir plus clair en matière de dons. Seules les organisations d'utilité publique qui remplissent les 21 normes de la ZEWQ <https://zewo.ch/fr/aperçu-des-21-normes-zewo-condense-et-clair/> peuvent porter ce label de qualité. Le respect de ces normes est contrôlé tous les six ans. La présentation des comptes, l'accès aux informations et la viabilité économique de l'organisation sont examinés à la loupe.

Le Secours suisse d'hiver et l'ensemble de ses 27 secrétariats portent le label de qualité à juste titre. En effet, ils ont été contrôlés sous toutes les coutures et recertifiés par la ZEWQ au cours de l'exercice 2022/2023.



**Votre don en  
bonnes mains.**



# Remerciements

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui sont liés au Secours suisse d'hiver. Nous remercions tout particulièrement nos donatrices et donateurs qui rendent notre travail possible et nous accordent leur confiance !

## Sans oublier :

- Tous ceux qui travaillent avec engagement et plaisir pour le Secours d'hiver, dont beaucoup à titre bénévole depuis des années
- Tous ceux qui nous soutiennent par la vente de BIRNEL et d'étoiles
- Nos fournisseurs pour leur précieuse collaboration, qui, pour certains d'entre eux, dure des années

## Coopérations du Secours suisse d'hiver au cours de l'exercice 2022/23

- Reka: Le Secours d'hiver organise des semaines de vacances pour les familles en situation de précarité dans les villages de vacances Reka
- Table couvre-toi : Ensemble, nous nous engageons depuis 2013 contre le gaspillage alimentaire en sauvant pour sauver des aliments en parfait état d'être consommés.
- Narimpex : notre partenaire de distribution pour le BIRNEL du Secours d'hiver.
- Les fondations *Schwiizer hälfed Schwiizer*, la fondation Monique Dornonville de la Cour et le *Deutsche Hilfsverein Zürich* nous font confiance. Nous traitons les demandes de soutien pour ces organisations.



## 5

## Questions à



Maja Surbeck est responsable des finances au Secours suisse d'hiver depuis 2022.

### Comment évaluez-vous le 87e exercice du Secours suisse d'hiver ?

Nous pouvons jeter un regard rétrospectif sur une année réjouissante et avons fourni des aides d'un montant de 6.9 millions de CHF (année précédente : 6,8 millions de CHF), aidant ainsi, comme l'année précédente, plus de 51'000 personnes. Au total, nous avons enregistré des recettes de 7,9 millions de CHF (année précédente : 7,4 millions de CHF), notamment grâce à un don important et à des legs. Nous enregistrons un résultat annuel positif de KCHF 857 (année précédente : KCHF - 19). Je suis impressionnée par la générosité de nos donatrices et donateurs qui rendent notre travail possible.

### Qu'est-ce qui différencie une organisation à but non lucratif comme le Secours d'hiver des entreprises à but lucratif ?

Une entreprise à but lucratif doit - comme son nom l'indique - réaliser un bénéfice aussi élevé que possible. Une entreprise d'utilité publique comme le Secours d'hiver a pour objectif d'aider le plus grand nombre de personnes possible. Aider, c'est dépenser de l'argent. Ainsi, une dépense élevée signifie que nous avons soutenu beaucoup de personnes. C'est précisément pour cette raison que nous dépendons de nos donatrices et donateurs.

### Quel pourcentage des dons va directement aux personnes touchées par la précarité ?

Désormais, nous affectons systématiquement les frais de personnel et de matériel aux domaines des projets, de la recherche de fonds et de l'administration. Nous pouvons ainsi montrer que 79 % des recettes sont directement affectées à nos projets. 19 % sont consacrés à la recherche de fonds et 2 % à l'administration. Il ne faut pas oublier qu'en tant qu'association faîtière nationale, nous avons des dépenses plus élevées pour la recherche de fonds, car nous soutenons nos organisations cantonales dans cette tâche.

### Qu'est-ce qui vous a particulièrement frappé au cours de l'exercice écoulé ?

La collaboration avec nos 27 organisations cantonales est pour moi une structure que je n'ai personnellement jamais vécue de cette manière. En effet, nous avons une structure fédéraliste et chaque secrétariat est organisé de manière différente. Cela rend mon travail passionnant et varié.

### Quels sont les autres défis qui attendent le Secours d'hiver ?

La situation n'est pas prête de s'améliorer pour les plus de 745000 personnes touchées par la précarité en Suisse. L'augmentation des coûts du logement et de la santé ainsi que la hausse des prix des denrées alimentaires pèsent lourdement sur les ménages des travailleurs pauvres. La demande de prestations de soutien va donc augmenter et nous pouvons apporter ce soutien que si nous disposons de suffisamment de dons.

# Comptes annuels et Rapport des réviseurs 2022/23

| <b>Bilan au</b>  |               | <b>30.06.2023</b> | <b>30.06.2022</b> |
|--|---------------|-------------------|-------------------|
| <b>Désignation</b>                                       | <b>Annexe</b> | <b>CHF</b>        | <b>CHF</b>        |
| <b>ACTIFS</b>  |               |                   |                   |
| <b>Actif circulant</b>                                   |               |                   |                   |
| Liquidités   | 1             | 2'913'760         | 1'528'852         |
| Titres   | 2             | 10'028'815        | 9'604'509         |
| Créances résultant de livraisons et de prestations       | 3             | 32'732            | 85'170            |
| Autres créances à court terme                            | 4             | 439'559           | 870'800           |
| Stocks   |               | 32'500            | 34'700            |
| Comptes de régularisation actif                          | 5             | 31'990            | 61'098            |
| <b>Total actif circulant</b>                             |               | <b>13'479'356</b> | <b>12'185'129</b> |
| <b>Actifs immobilisés</b>                                |               |                   |                   |
| Immobilisations financières                              |               | 809'687           | 1'113'562         |
| Immobilisations incorporelles                            |               | 1'219'900         | 1'244'100         |
| Immobilisations corporelles                              |               | -                 | 7'700             |
| <b>Total actifs immobilisés</b>                          | 6             | <b>2'029'587</b>  | <b>2'365'362</b>  |
| <b>Total actifs</b>                                      |               | <b>15'508'943</b> | <b>14'550'491</b> |
| <b>PASSIFS</b>   |               |                   |                   |
| <b>Engagements à court terme</b>                         |               |                   |                   |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations         |               | 188'041           | 141'248           |
| Autres engagements à court terme                         | 7             | 230'156           | 68'007            |
| Comptes de régularisation passif                         | 8             | 145'396           | 253'114           |
| <b>Total engagements à court terme</b>                   |               | <b>563'594</b>    | <b>462'369</b>    |
| <b>Capital des fonds (dons affectés)</b>                 |               |                   |                   |
| Fonds Deutscher Hilfsverein Zurich                       |               | 2'477             | -                 |
| Fonds de fondation Dornonville                           |               | 34'086            | 42'771            |
| <b>Total capital des fonds</b>                           | 9             | <b>36'563</b>     | <b>42'771</b>     |
| <b>Capital de l'organisation</b>                         |               |                   |                   |
| <i>Capital lié généré</i>                                |               |                   |                   |
| Fonds soutien assuré pour empowermet enfants/adolescents |               | 1'240'000         | 817'000           |
| Réserve de fluctuation de valeur                         |               | 1'504'000         | 1'440'600         |
| <b>Total capital lié</b>                                 |               | <b>2'744'000</b>  | <b>2'257'600</b>  |
| <i>Capital libre</i>                                     |               |                   |                   |
| Fonds général de réserve                                 |               | 8'946'100         | 8'946'100         |
| Capital libre généré (incl. résultat annuel)             |               | 3'218'686         | 2'841'652         |
| <b>Total capital libre</b>                               |               | <b>12'164'786</b> | <b>11'787'752</b> |
| <b>Total capital de l'organisation</b>                   | 9             | <b>14'908'786</b> | <b>14'045'352</b> |
| <b>Total passifs</b>                                     |               | <b>15'508'943</b> | <b>14'550'491</b> |

## Compte d'exploitation

2022/23 2021/22

| Désignation  | Annexe         | CHF               | CHF               |
|--|----------------|-------------------|-------------------|
| Donations reçues   | 10, 11, 12, 13 | 7'896'270         | 7'400'407         |
| Produits des livraisons et prestations                             | 14, 15, 16     | 1'273'051         | 1'122'150         |
| <b>Total produits</b>  |                | <b>9'169'321</b>  | <b>8'522'557</b>  |
| Charges de projets ou de prestations                               | 17             | -6'853'742        | -6'837'590        |
| Charges de collecte de fonds et de publicité générales             | 18             | -1'696'023        | -928'882          |
| Charges administratives  | 19, 20, 21     | -316'895          | -1'183'462        |
| <b>Charges d'exploitations</b>                                     |                | <b>-8'866'660</b> | <b>-8'949'934</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                     |                | <b>302'661</b>    | <b>-427'377</b>   |
| Produits financiers  |                | 932'487           | 1'836'037         |
| Charges financières  |                | -377'921          | -1'428'521        |
| <b>Résultat financier</b>  |                | <b>554'566</b>    | <b>407'515</b>    |
| <b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>               |                | <b>857'226</b>    | <b>-19'862</b>    |
| Variation du capital des fonds                                     |                | 6'208             | 282'702           |
| <b>Résultat annuel (avant alloc. au capital de l'organisation)</b> |                | <b>863'434</b>    | <b>262'841</b>    |
| Allocations / Utilisations réserve de fluctuation de valeur        |                | -63'400           | 79'100            |
| Allocations soutien assuré pour enfants & adolescents              |                | -423'000          | -                 |
| Allocations au capital libre - résultat de l'exercice              |                | -377'035          | -341'941          |
|  |                | -                 | -                 |

**Tableau de flux de trésorerie**
**2022/23**
**2021/22**
**CHF**
**CHF**
**Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation**

|  |                         |                          |
|--|-------------------------|--------------------------|
| Résultat annuel (avant variations du capital des fonds et de l'organisation) | 857'226                 | -19'862                  |
| Amortissements   | 31'900                  | 32'078                   |
| Diminution (+) / augmentation (-) titres                                     | -424'305                | 549'270                  |
| Diminution (+) / augmentation (-) créances                                   | 483'679                 | 8'552                    |
| Diminution (+) / augmentation (-) stocks                                     | 2'200                   | -18'120                  |
| Diminution (+) / augmentation (-) comptes de régularisation actif            | 29'108                  | 126'882                  |
| Diminution (+) / augmentation (-) dettes financières à court terme           | 208'943                 | -236'885                 |
| Diminution (+) / augmentation (-) comptes de régularisation passif           | -107'718                | -33'691                  |
| Gains sur cessions d'actifs immobilisés                                      | 303'875                 | -1'715'213               |
| <b><i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</i></b>      | <b><i>1'384'908</i></b> | <b><i>-1'306'989</i></b> |

**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement**

|   |                 |                       |
|---|-----------------|-----------------------|
| Investissement logiciels  | -               | -11'578               |
| <b><i>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</i></b> | <b><i>-</i></b> | <b><i>-11'578</i></b> |

**Variation des liquidités**
**1'384'908**
**-1'318'566**

Etat des liquidités au 01.07.

1'528'852

2'847'418

Etat des liquidités au 30.06.

2'913'760

1'528'852

**Justificatif variation des liquidités**
**1'384'908**
**-1'318'566**

-

-

## Tableau de variation du capital 2022/23

| Désignation                                    | Etat              | Allocation     | Utilisation     | Total des      | Etat              |
|--|-------------------|----------------|-----------------|----------------|-------------------|
|  | 01.07.2022        |                |                 | variations     | 30.06.2023        |
|  | CHF               | CHF            | CHF             | CHF            | CHF               |
| <b>Variations du capital des fonds</b>         |                   |                |                 |                |                   |
| Fonds soutien assuré empowerment               | -                 | 113'862        | -113'862        | -              | -                 |
| Deutscher Hilfsverein Zurich                   | -                 | 50'000         | -47'523         | 2'477          | 2'477             |
| Fonds de fondation Dornonville                 | 42'771            | -              | -8'685          | -8'685         | 34'086            |
| <b>Total fonds avec affectation limitée</b>    | <b>42'771</b>     | <b>163'862</b> | <b>-170'070</b> | <b>-6'208</b>  | <b>36'563</b>     |
| <b>Variations du capital de l'organisation</b> |                   |                |                 |                |                   |
| <b>Capital lié</b>                             |                   |                |                 |                |                   |
| Fonds aide enfants empowerment                 | 817'000           | 423'000        | -               | 423'000        | 1'240'000         |
| Réserve de fluctuation de valeur               | 1'440'600         | 63'400         | -               | 63'400         | 1'504'000         |
| <b>Total Capital lié</b>                       | <b>2'257'600</b>  | <b>486'400</b> | <b>-</b>        | <b>486'400</b> | <b>2'744'000</b>  |
| <b>Capital libre</b>                           |                   |                |                 |                |                   |
| Fonds général de réserve                       | 8'946'100         | -              | -               | -              | 8'946'100         |
| Capital libre généré (incl. Résultat)          | 2'841'652         | 377'035        | -               | 377'035        | 3'218'686         |
| <b>Total capital libre</b>                     | <b>11'787'752</b> | <b>377'035</b> | <b>-</b>        | <b>377'035</b> | <b>12'164'786</b> |
| <b>Total capital de l'organisation</b>         | <b>14'045'352</b> | <b>863'435</b> | <b>-</b>        | <b>863'435</b> | <b>14'908'786</b> |

## Tableau de variation du capital 2021/22

| Désignation                                    | Etat              | Allocations    | Utilisation     | Total des       | Etat              |
|--|-------------------|----------------|-----------------|-----------------|-------------------|
|  | 01.07.2021        |                |                 | variations      | 30.06.2022        |
|  | CHF               | CHF            | CHF             | CHF             | CHF               |
| <b>Variations du capital de fonds</b>          |                   |                |                 |                 |                   |
| Fonds d'aide pour enfants défavorisés          | -                 | 163'270        | -163'270        | -               | -                 |
| Fonds Fondation Dornonville                    | 25'473            | 50'000         | -32'702         | 17'298          | 42'771            |
| Fonds Covid19 familles                         | 300'000           | 6'079          | -306'079        | -300'000        | -                 |
| <b>Total fonds avec affectation limitée</b>    | <b>325'473</b>    | <b>219'349</b> | <b>-502'051</b> | <b>-282'702</b> | <b>42'771</b>     |
| <b>Variations du capital de l'organisation</b> |                   |                |                 |                 |                   |
| <b>Capital lié</b>                             |                   |                |                 |                 |                   |
| Fonds s'assuré aide enfants défavorisés        | 817'000           | -              | -               | -               | 817'000           |
| Réserve de fluctuation de valeur               | 1'519'700         | -              | -79'100         | -79'100         | 1'440'600         |
| <b>Total capital lié</b>                       | <b>2'336'700</b>  | <b>-</b>       | <b>-79'100</b>  | <b>-79'100</b>  | <b>2'257'600</b>  |
| <b>Capital libre</b>                           |                   |                |                 |                 |                   |
| Fonds général de réserve                       | 8'946'100         | -              | -               | -               | 8'946'100         |
| Capital libre généré (incl. résultats annuel)  | 2'499'710         | 341'941        | -               | 341'941         | 2'841'651         |
| <b>Total capital libre</b>                     | <b>11'445'810</b> | <b>341'941</b> | <b>-</b>        | <b>341'941</b>  | <b>11'787'751</b> |
| <b>Total capital de l'organisation</b>         | <b>13'782'510</b> | <b>341'941</b> | <b>-79'100</b>  | <b>262'841</b>  | <b>14'045'352</b> |



# Annexe aux comptes annuels 2022/23

## Principes régissant l'établissement des comptes

### Généralités

Les comptes sont établis conformément aux recommandations comptables Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21), aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations), aux prescriptions de la fondation ZEWÖ ainsi qu'aux dispositions des statuts du Secours suisse d'hiver. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Secours suisse d'hiver

### Forme juridique

Le Secours suisse d'hiver avec siège à Zurich est une association politiquement et confessionnellement neutre d'utilité publique répondant aux termes de l'art. 60 et suivants du CC.

### Publication des comptes annuels

Les comptes sont publiés en français et en allemand. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi.

### But de l'organisation

Le Secours d'hiver est une œuvre d'entraide active dans toute la Suisse, composée de l'association centrale du Secours suisse d'hiver et des 27 organisations cantonales qui lui sont proches, ainsi que des antennes régionales et des représentations locales. L'association centrale du Secours suisse d'hiver est l'organisation faitière des organisations cantonales, elle édicte des concepts et des directives pour l'accomplissement des tâches du Secours d'hiver et soutient les organisations cantonales par des prestations de service et des conseils.

### Organisations proches et périmètre de consolidation

Les organisations cantonales sont juridiquement indépendantes. Le Secours suisse d'hiver n'exerce pas d'influence dominante sur elles. Comme les organisations cantonales ne sont pas soumises à un contrôle ou à une gestion commune, il n'est pas nécessaire de présenter des comptes consolidés. Les organisations cantonales et l'association centrale travaillent en partenariat. Toutes les transactions importantes avec les organisations cantonales sont publiées dans les comptes annuels.

### Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

Les principes d'évaluation s'orientent, sauf mention contraire, sur les coûts d'acquisition ou de fabrication à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués à leur valeur boursière à la date de clôture du bilan.

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Liquidités:                    | à la valeur nominale  |
| Titres:                        | au cours du jour de la date du bilan                              |
| Créances:                      | à la valeur nominale  |
| Stocks:                        | Birnel et literie (stock chez le transporteur) au prix de revient |
| Immobilisations financières:   | au prix d'acquisition moins les amortissements nécessaires        |
| Immobilisations incorporelles: | au prix d'acquisition moins les coûts d'amortissement             |
| Immobilisations corporelles:   | au prix d'acquisition moins les coûts d'amortissement             |
| Engagements à court terme:     | à la valeur nominale  |

**Capital des fonds**

Le capital de fonds comprend des moyens financiers mis à la disposition de l'organisation pour des buts clairement définis (dons affectés).

**Capital lié généré**

Le capital lié comprend les fonds utilisés par l'organisation à des fins clairement définies et restrictives. L'utilisation du capital lié est régie par le règlement du Fonds du Secours suisse d'hiver. Les revenus des placements des différents fonds ne font l'objet d'aucune affectation. En outre, la réserve de fluctuation de valeurs est séparée du capital lié. Elle sert à couvrir le risque de perte sur les placements en valeurs mobilières. La réserve de fluctuation, qui est présentée séparément, s'élève à 15 pour cent du portefeuille de titres évalué à la valeur de marché.

**Capital libre**

Ce poste contient les moyens financiers à libre disposition dans le cadre des buts fixés par les statuts du Secours suisse d'hiver. Une fois qu'elle a rempli ses engagements, l'organisation est libre de les utiliser conformément à ses buts. Dans le capital libre, il faut distinguer celui qui provient des excédents des résultats et celui du fonds de réserve général qui est redéfini chaque année par le comité central.

**Comptabilisation des produits**

Dons: Les recettes provenant de la collecte de fonds auprès du grand public sont comptabilisées au moment où le paiement est reçu. Ils sont comptabilisés comme dons affectés, à condition qu'il y ait une instruction du donateur. Si aucune instruction n'est donnée, le don sera comptabilisé comme un don non affecté. Les dons affectés qui n'ont pas encore été utilisés sont déclarés dans le capital propre.

Legs / successions : Les revenus provenant de legs / héritages sont enregistrés au moment de la réception du paiement.

Contributions: Les revenus provenant de prestations de services avec des bailleurs de fonds (fondations, entreprises et autres organisations) sont comptabilisés en tant que revenus au moment où la prestation est fournie. Les contributions affectées non encore utilisées figurent dans le capital propre.

**Principes concernant le compte des flux monétaires**

Le compte des flux monétaires se base sur le fonds de liquidités. Le compte des flux monétaires indique les fluctuations du fonds, en distinguant les facteurs d'activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

**Principes de calcul des variations du capital**

Le tableau de variation du capital montre l'évolution du capital de fonds et de chaque composante du capital lié et du capital libre, ventilés en «affectations» et «utilisations» conformément à la recommandation Swiss GAAP RPC 21.

## Remarques concernant certains postes du bilan

### 1. Liquidités

|                                    | <b>30.06.2023</b> |  | <b>30.06.2022</b> |
|------------------------------------|-------------------|--|-------------------|
|                                    | <b>CHF</b>        |  | <b>CHF</b>        |
| Caisse                             | 1'142             |  | 4'488             |
| Postfinance                        | 2'523'304         |  | 225'905           |
| Banque                             | 387'146           |  | 1'293'257         |
| PayPal, transfert de dons en ligne | 2'167             |  | 5'201             |
|                                    | <b>2'913'760</b>  |  | <b>1'528'852</b>  |

### 2. Titres

Le portefeuille de titres est géré par trois banques. L'objectif de la politique d'investissement du Secours d'hiver consiste à conserver le capital et à obtenir si possible un petit rendement. Les titres sont répartis comme suit :

| <b>Catégories d'investissement</b> | <b>30.06.2023</b> |       | <b>30.06.2022</b> |       |
|------------------------------------|-------------------|-------|-------------------|-------|
|                                    | <b>CHF</b>        |       | <b>CHF</b>        |       |
| Obligations/Fonds                  | 7'252'575         | 72 %  | 6'902'254         | 72 %  |
| Actions                            | 2'776'240         | 28 %  | 2'702'255         | 28 %  |
|                                    | <b>10'028'815</b> | 100 % | <b>9'604'509</b>  | 100 % |

Il existe un règlement d'investissement qui définit les principes, les directives, les tâches et les compétences à respecter lors de la gestion d'actifs financiers.

### 3. Créances résultant de livraisons et de prestations

|                                       | <b>30.06.2023</b> |  | <b>30.06.2022</b> |
|---------------------------------------|-------------------|--|-------------------|
|                                       | <b>CHF</b>        |  | <b>CHF</b>        |
| Créances envers des tiers             | 17'628            |  | 71'248            |
| Créances envers organisations proches | 15'104            |  | 13'922            |
|                                       | <b>32'732</b>     |  | <b>85'170</b>     |

### 4. Autres créances à court terme

|  | <b>30.06.2023</b> |  | <b>30.06.2022</b> |
|--|-------------------|--|-------------------|
|  | <b>CHF</b>        |  | <b>CHF</b>        |
| Crédits d'impôt anticipé                               | 9'801             |  | 39'626            |
| Actifs assurances sociales                             | 9'281             |  | 9'586             |
| Acomptes des organisations cantonales (proches)        | 54'037            |  | -                 |
| Bons d'achat (Bons Cumulus Migros, Aldi, Reka)         | 62'565            |  | 41'755            |
| Avoir TVA  | -                 |  | 1'113             |
| Avoir auprès de la société de cartes de crédit         | -                 |  | 418               |
| Créance ≤12 mois Échéance de la vente d'actions Texaid | 303'875           |  | 455'812           |
| Créance Part ≤12 mois Échéance ARGE Texaid             | -                 |  | 322'490           |
|  | <b>439'559</b>    |  | <b>870'800</b>    |

**5. Comptes de régularisation actif**

|                          | <b>30.06.2023</b> | <b>30.06.2022</b> |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
|                          | <b>CHF</b>        | <b>CHF</b>        |
| Diverses régularisations | 31'990            | 61'098            |
|                          | <b>31'990</b>     | <b>61'098</b>     |

Les éventuels intérêts courus sur les placements en titres sont considérés comme des éléments de la valeur de marché du titre correspondant et ne sont donc pas inscrits au bilan sous cette rubrique.

**6. Actifs immobilisés****Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent toujours le prêt sans intérêt de 50 000 CHF accordé au Secours d'hiver de Bâle-Ville.

La participation de 8,333 % dans la société Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft (TVAG), dont le siège est à Schattdorf, a été vendue au 31 mars 2022. Le prix de vente de 1,519 million de CHF est payable en 10 fois au 30 juin et au 31 décembre, pour la première fois au 30 juin 2022. Les créances dont l'échéance est de > 12 mois figurent sous Actifs financiers avec 759'687 CHF (celles ≤ 12 mois avec CHF 303'875 sous autres créances).

Le Secours d'hiver et deux autres œuvres d'entraide ont quitté la communauté de travail Texaid le 31 mars 2022. La dissolution de l'ARGE est fixée à un total de CHF 1,61 million avec des échéances de paiement en 5 tranches au 30 juin. Les versements - payables par les membres restants du consortium - dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont inscrits à l'actif immobilisé. Les créances sont neutralisées par une correction de valeur.

**Immobilisations corporelles / biens immobiliers**

Ce poste comprend l'immeuble situé à la Clausiusstrasse 45, dont un tiers appartient au Secours suisse d'hiver. L'évaluation de l'immeuble est établie à sa valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés, en partant d'une durée d'utilisation de 50 ans.

Au cours de l'exercice 2021/22, le Secours suisse d'hiver a reçu, par le biais d'un legs, un cinquième d'une propriété à usage d'habitation d'une propriété par étage à Richterswil. La valeur inscrite au bilan de 264'000 CHF correspond à la valeur indicative proportionnelle estimée par l'administrateur du legs de la ZKB.

Les acquisitions individuelles inférieures à 5'000 CHF ne sont pas activées.

**Immobilisations incorporelles**

Ce poste comprend les prestations de tiers en rapport avec l'acquisition d'un logiciel de traitement de cas et l'extension des licences Abacus.

## Tableau des immobilisations

| <b>Tableau des immobilisations 2022/23</b> | Immobilisation financières | Immeuble  | Immobilisations corporelles mobiles | Immobilisations incorporelles | Total     |
|--|----------------------------|-----------|-------------------------------------|-------------------------------|-----------|
| Valeurs d'acquisition                      | CHF                        | CHF       | CHF                                 | CHF                           | CHF       |
| État au 01.07.2022                         | 1'113'562                  | 1'474'000 | 179'136                             | 121'906                       | 2'888'605 |
| Investissements/Afflux                     | 322'490                    | -         | -                                   | -                             | 322'490   |
| Désinvestitions                            | -626'365                   | -         | -                                   | -                             | -626'365  |
| État au 30.06.2023                         | 809'687                    | 1'474'000 | 179'136                             | 121'906                       | 2'584'730 |
| <b>Amortissements cumulés</b>              |                            |           |                                     |                               |           |
| État au 01.07.2022                         | -                          | 229'900   | 179'136                             | 114'206                       | 523'242   |
| Amortissements                             | -                          | 24'200    | -                                   | 7'700                         | 31'900    |
| État au 30.06.2023                         | -                          | 254'100   | 179'136                             | 121'906                       | 551'242   |
| <b>Valeur nette au 30.06.2023</b>          | 809'687                    | 1'219'900 | -                                   | -                             | 2'029'587 |

| <b>Tableau des immobilisations 2021/22</b> | Immobilisation financières | Immeuble  | Immobilisations corporelles mobiles | Immobilisations incorporelles | Total     |
|--|----------------------------|-----------|-------------------------------------|-------------------------------|-----------|
| Valeurs d'acquisition                      | CHF                        | CHF       | CHF                                 | CHF                           | CHF       |
| État au 01.07.2021                         | 176'652                    | 1'210'000 | 179'136                             | 110'328                       | 1'676'117 |
| Investissements/Afflux                     | 1'063'562                  | 264'000   | -                                   | 11'578                        | 1'339'140 |
| Désinvestitions                            | -126'652                   | -         | -                                   | -                             | -126'652  |
| État au 30.06.2022                         | 1'113'562                  | 1'474'000 | 179'136                             | 121'906                       | 2'888'605 |
| <b>Amortissements cumulés</b>              |                            |           |                                     |                               |           |
| État au 01.07.2021                         | -                          | 205'700   | 179'136                             | 106'328                       | 491'164   |
| Amortissements                             | -                          | 24'200    | -                                   | 7'878                         | 32'078    |
| État au 30.06.2022                         | -                          | 229'900   | 179'136                             | 114'206                       | 523'242   |
| <b>Valeur nette au 30.6.2022</b>           | 1'113'562                  | 1'244'100 | -                                   | 7'700                         | 2'365'362 |

## 7. Autres engagements à court terme

|   | <b>30.06.2023</b> | <b>30.06.2022</b> |
|---|-------------------|-------------------|
|   | <b>CHF</b>        | <b>CHF</b>        |
| Engagements envers les assurances sociales              | 43'911            | 46'760            |
| Engagements TVA   | 628               | -                 |
| Acomptes organisations cantonales (proches)             | 165'064           | -                 |
| Dons en ligne organisations cantonales (proches)        | 7'855             | 7'792             |
| Clausiusstrasse 45 - Compte courant société immobilière | 12'698            | 13'455            |
|   | <b>230'156</b>    | <b>68'007</b>     |

## 8. Comptes de régularisation passif

|  | <b>30.06.2023</b> | <b>30.06.2022</b> |
|--|-------------------|-------------------|
|  | <b>CHF</b>        | <b>CHF</b>        |
| Engagements envers les collaborateurs (vacances/heures)  | 48'000            | 42'150            |
| Obligations de prestations de tiers (comptabilité, etc.) | -                 | 26'100            |
| Engagements envers les fournisseurs                      | 19'800            | 107'118           |
| Avances aux organisations cantonales (proches)           | 77'596            | 77'746            |
|  | <b>145'396</b>    | <b>253'114</b>    |

### 9. Modifications du capital des fonds et du capital de l'organisation

Les détails des modifications des différents postes du capital des fonds, du capital lié et du capital libre sont indiqués dans le compte d'exploitation et dans le compte de modification du capital.

### 10. Dons, autres revenus

Les dons se composent comme suit :

|   | <b>2022/23</b>   | <b>2021/22</b>   |
|---|------------------|------------------|
|   | <b>CHF</b>       | <b>CHF</b>       |
| Dons affectés                                       | 163'862          | 219'349          |
| <b>Total des dons affectés</b>                      | <b>163'862</b>   | <b>219'349</b>   |
| Revenu collectes de fonds de l'association centrale | 3'602'440        | 3'631'891        |
| Dons généraux                                       | 1'447'378        | 758'310          |
| Legs  | 2'666'882        | 2'680'373        |
| Revenus Texaid ARGE                                 | -                | 100'000          |
| Collectes de vêtements usagés                       | 15'708           | 10'484           |
| <b>Total des dons libres</b>                        | <b>7'732'408</b> | <b>7'181'058</b> |
| <b>Total dons et autres revenus</b>                 | <b>7'896'270</b> | <b>7'400'407</b> |

### 11. Produit des collectes de fonds de l'association centrale, des dons libres et des dons affectés

Au cours des années précédentes, nous avons bénéficié d'une grande solidarité de la part de la population, notamment en raison de la pandémie de coronavirus. Celle-ci n'a que légèrement diminué au cours de l'exercice 2022/23. Nous avons récolté 3'602'440 CHF lors des collectes de fonds de l'association centrale, soit près de CHF 30'000 de moins que l'année précédente. Les recettes provenant des dons généraux ont augmenté, notamment en raison d'un don important, tandis que les dons affectés sont en recul (un peu plus de CHF 55'000 de moins).

### 12. Legs

Au cours de cet exercice, le Secours suisse d'hiver a de nouveau été généreusement pris en compte dans divers legs. Les successions et les legs sont comptabilisés comme produits au moment de l'encaissement.

### 13. Participation Textaid et collecte de vêtements usagés

Le Secours suisse d'hiver formait avec la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, EPER, Kolping Suisse ainsi que Solidar Suisse la communauté de travail Texaid et était actionnaire de la société anonyme Texaid Textilverwertungs-Aktiengesellschaft. La sortie de la communauté de travail ainsi que la vente des actions ont été effectuées au 31 mars 2022. La part du Secours d'hiver au produit des collectes de vêtements usagés s'élève pour 2022/23 à 15 708 CHF pour 18 mois, Passage à un mode de paiement semestriel (10'484 CHF l'année précédente).

#### 14. Produits de livraisons et de prestations

Les produits des livraisons et des prestations se composent comme suit :

|   | <b>2022/23</b>   | <b>2021/22</b>   |
|---|------------------|------------------|
|   | <b>CHF</b>       | <b>CHF</b>       |
| Contributions des organisations cantonales            | 700'746          | 515'250          |
| Recettes de l'aide lits                               | 407'924          | 464'714          |
| Revenu net du commerce de Birnel                      | 51'274           | 24'390           |
| Fondation <i>Schwiizer hälfed Schwiizer</i> Direction | 107'707          | 107'707          |
| Autres produits d'exploitation                        | 5'400            | 10'089           |
| <b>Total produits de livraisons et de prestations</b> | <b>1'273'051</b> | <b>1'122'150</b> |

#### 15. Transactions avec des personnes et organisations proches

Les principales transactions avec des organisations proches, juridiquement indépendantes, sont présentées séparément dans les comptes annuels. Le Secours suisse d'hiver reçoit des cotisations de membres des organisations cantonales et participe à leurs collectes à hauteur de 4.5 %. En outre, le Secours suisse d'hiver fournit aux organisations cantonales des prestations de collecte contre rémunération. Une part importante du produit de la collecte centrale du Secours suisse d'hiver est mise à la disposition des organisations cantonales sous forme de contributions à des projets. Ces contributions sont liées à un but précis et ne peuvent être utilisées que pour des prestations de soutien. Les organisations cantonales sont tenues de justifier l'affectation des fonds chaque année par écrit au Secours suisse d'hiver.

|  | <b>2022/23</b>   | <b>2021/22</b>   |
|--|------------------|------------------|
|  | <b>CHF</b>       | <b>CHF</b>       |
| 4.5 % de collectes des organisations cantonales  | 280'655          | 163'748          |
| Cotisations des organisations cantonales   | 51'233           | 66'387           |
| Produits des prestations de service pour les organisations cantonales                      | 368'858          | 285'115          |
| <b>Contributions des organisations cantonales</b>  | <b>700'746</b>   | <b>515'250</b>   |
|  | <b>2022/23</b>   | <b>2021/22</b>   |
|  | <b>CHF</b>       | <b>CHF</b>       |
| Distribution des dons affectés de la collecte centrale (CoCe) aux organisations cantonales | 1'005'556        | 1'103'762        |
| <b>Redistribution des dons aux organisations cantonales</b>                                | <b>1'005'556</b> | <b>1'103'762</b> |

Les contributions aux projets 2022/23 des organisations cantonales concernent la collecte de l'association centrale de novembre 2022 et ne sont que légèrement inférieures à l'année précédente grâce à la grande solidarité des donateurs et à des économies de coûts.

#### 16. Commercialisation du Birnel

La vente de Birnel permet d'obtenir des fonds supplémentaires en faisant bénéficier directement le Secours d'hiver d'une participation au chiffre d'affaires. Le Secours d'hiver ne supporte aucun risque de production. Le Secours suisse d'hiver n'a aucun engagement envers les producteurs de Birnel. Dans le cadre d'un repositionnement, le Birnel a été rebaptisé «BIRNEL du Secours d'hiver» et l'assortiment de produits a été élargi avec des bocaux de 60 g, 250 g, des bouteilles de 2,8 litres, une boîte à dons, des cartes postales «BIRNEL du Secours d'hiver» et une brochure de recettes «BIRNEL du Secours d'hiver».



À partir de l'exercice 2021/22, l'achat et la vente de Birnel ont été confiés à l'entreprise Narimpex à Bienne. Le Secours suisse d'hiver reçoit une participation au chiffre d'affaires. Les frais de personnel à durée déterminée liés au repositionnement au cours de l'exercice 2021/22 étaient uniques.

|   | <b>2022/23</b> | <b>2021/22</b> |
|---|----------------|----------------|
|   | <b>CHF</b>     | <b>CHF</b>     |
| Recettes de la vente directe de Birnel                          | 3'215          | 47'883         |
| Charges de marchandises Birnel                                  | -1'433         | -39'392        |
| Charges de personnel pour la commercialisation du Birnel        | -              | -2'400         |
| Relance Birnel, y compris frais de personnel                    | -              | -69'204        |
| Contribution de Fruit-Union                                     | -              | 26'500         |
| Matériel d'information (entre autres, brochure de recettes)     | -17'639        | -              |
| Participation au chiffre d'affaires (distribution par Narimpex) | 67'131         | 61'003         |
| <b>Produit net de la vente de Birnel</b>                        | <b>51'274</b>  | <b>24'390</b>  |

### 17. Charges de projet

Les charges du projet se composent comme suit :

|  | <b>2022/23</b>   | <b>2021/22</b>   |
|--|------------------|------------------|
|  | <b>CHF</b>       | <b>CHF</b>       |
| Financement complémentaire   | 634'637          | 528'738          |
| Encouragement des activités extrascolaires   | 966'493          | 899'313          |
| Coûts de la santé  | 1'219'378        | 1'270'593        |
| Diverses prestations de soutien  | 499'423          | 774'843          |
| <b>Total des prestations de soutien financier</b>  | <b>3'319'931</b> | <b>3'473'487</b> |
| Aide lits  | 633'738          | 698'302          |
| Aide vêtements   | 1'129'337        | 1'015'763        |
| Fournitures scolaires  | 200'771          | 200'020          |
| <b>Total des frais de matériel</b>   | <b>1'963'846</b> | <b>1'914'085</b> |
| Redistribution des dons affectés de la collecte centrale (CoCe) aux organisations cantonales | 1'005'556        | 1'103'762        |
| <b>Redistribution des dons aux organisations cantonales</b>                                  | <b>1'005'556</b> | <b>1'103'762</b> |
| Répartition des charges de personnel   | 440'997          | 340'800          |
| Répartition des frais de matériel  | 123'412          | -                |
| Coûts d'accompagnement de projets  | -                | 5'455            |
| <b>Total répartition des charges de personnel/de matériel</b>                                | <b>564'409</b>   | <b>346'255</b>   |
| <b>Total Charges de projet</b>   | <b>6'853'742</b> | <b>6'837'590</b> |

**18. Recherche de fonds et frais généraux de publicité**

Les charges de recherches de fonds et frais généraux de publicité se composent comme suit :

|   | <b>2022/23</b>   | <b>2021/22</b> |
|---|------------------|----------------|
|   | <b>CHF</b>       | <b>CHF</b>     |
| Frais de communication et de publicité générale           | 268'744          | 242'350        |
| Frais de recherche de fonds de l'association centrale     | 664'282          | 624'072        |
| Recherche de fonds/achat de marchandises org. cant.       | 341'260          | -              |
| <b>Total des charges de recherche de fonds/publ. gén.</b> | <b>1'274'286</b> | <b>866'422</b> |
| Répartition des charges de personnel                      | 329'521          | 62'460         |
| Répartition des frais de matériel                         | 92'216           | -              |
| <b>Total des charges de recherche de fonds/publ. gén.</b> | <b>1'696'023</b> | <b>928'882</b> |

**19. Charges de personnel**

Le Secrétariat central est le secrétariat du Secours suisse d'hiver. Il est responsable, en collaboration avec les organes correspondants, de la réalisation efficace et économique de l'ensemble des activités du Secours d'hiver. Le Secours suisse d'hiver emploie 7.6 (année précédente 7.8) personnes à plein temps au secrétariat central. Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10 durant l'année sous revue et l'année précédente.

|   | <b>2022/23</b> | <b>2021/22</b>   |
|---|----------------|------------------|
|   | <b>CHF</b>     | <b>CHF</b>       |
| Salaires bruts  | 775'797        | 772'000          |
| Indemnités journalières                                     | -34'347        | -9'239           |
| Assurances sociales   | 167'742        | 187'636          |
| Indemnisation de tiers                                      | 16'311         | 42'787           |
| Autres charges de personnel                                 | 35'555         | 52'929           |
| <b>Total charges de personnel</b>                           | <b>961'057</b> | <b>1'046'113</b> |
| Charges de personnel pour distribution/relance Birnel       | -              | -52'600          |
| Charges de personnel pour les charges de projets            | -440'997       | -340'800         |
| Charges de personnel pour la recherche de fonds             | -329'521       | -62'460          |
| <b>Total des charges de personnel pour l'administration</b> | <b>190'539</b> | <b>590'253</b>   |

La part des charges de personnel pour les charges de projet/de recherche de fonds est calculée chaque année selon la méthode ZEWO.

**20. Autres charges d'exploitation / charges administratives**

Les autres charges d'exploitation / charges administratives se composent comme suit :

|   | <b>2022/23</b> | <b>2021/22</b> |
|---|----------------|----------------|
|   | <b>CHF</b>     | <b>CHF</b>     |
| Charges locaux                                      | 84'666         | 82'045         |
| Entretien, réparation et remplacement               | 10'033         | 4'838          |
| Frais généraux de bureau                            | 200'488        | 146'320        |
| Voyage et représentation                            | 14'896         | 16'747         |
| Recherche de fonds/achat marchandise organis. cant. | -              | 311'181        |
| Amortissements                                      | 31'900         | 32'078         |
| <b>Total autres charges d'exploitation</b>          | <b>341'983</b> | <b>593'209</b> |

**Charges administratives**

|  |                |                  |
|--|----------------|------------------|
| Charges de personnel administratif (voir point 17) | 190'539        | 590'253          |
| Autres charges d'exploitation (voir ci-dessus)     | 341'983        | 593'209          |
| Répartition des frais de matériel                  | -215'628       | -                |
| <b>Total charges administratives</b>               | <b>316'895</b> | <b>1'183'462</b> |

**21. Charges de recherche de fonds/charges de projet et charges administratives selon la méthodologie ZEWO**

Les dépenses pour les charges de projets, la recherche de fonds (fundraising) et les charges administratives ont été calculées selon les normes ZEWO et réparties conformément aux directives Swiss GAAP RPC 21 selon la méthode des charges par fonction.

|   | <b>2022/23</b>   |       | <b>2021/22</b>   |       |
|---|------------------|-------|------------------|-------|
|   | <b>CHF</b>       |       | <b>CHF</b>       |       |
| Charges de projet (y compris les charges d'accomp.) | 6'853'742        | 77 %  | 7'122'182        | 79 %  |
| Recherche de fonds et frais généraux de publicité   | 1'696'023        | 19 %  | 1'595'968        | 18 %  |
| Charges administratives                             | 316'895          | 4 %   | 231'784          | 3 %   |
|   | <b>8'866'660</b> | 100 % | <b>8'949'934</b> | 100 % |

Dans le cadre de la recertification ZEWO 2022/23, le calcul des répartitions des charges de personnel et désormais aussi des frais de matériel a été revu. Les chiffres de l'année précédente 2021/22 ci-dessus ont également été calculés selon cette nouvelle méthode de répartition. C'est pourquoi la répartition des charges dans le compte d'exploitation varie en 2022/23 par rapport à l'année précédente 2021/22. La répartition susmentionnée 2021/22 ne peut donc pas être conciliée avec le compte d'exploitation.

**22. Indemnisation de l'organe directeur**

Les sept membres du comité central travaillent à titre honorifique et n'ont droit, en vertu de l'art. 11, al. 7 des statuts du Secours suisse d'hiver, qu'au remboursement de leurs frais effectifs et dépenses en espèces. Les membres de l'organe directeur et les membres des commissions spécialisées ont droit au remboursement de leurs frais de voyage et du repas de midi pris en commun lors des séances.

La rémunération des membres de la direction est fixée par le comité central et correspond à celle du marché. La rémunération de la direction n'est pas divulguée, la direction n'étant composée que d'une seule personne.

**23. Société immobilière**

Grâce à un legs, le Secours suisse d'hiver constitue avec Pro Patria une société immobilière pour l'immeuble Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Comme le bureau du Secours suisse d'hiver se trouve dans cet immeuble, le Secours suisse d'hiver est à la fois copropriétaire et locataire. La société de construction dispose de son propre décompte des frais d'exploitation avec clôture en décembre.

Grâce à un legs, le Secours suisse d'hiver et Pro Patria ont créé une société immobilière pour l'immeuble situé Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Le secrétariat central du Secours suisse d'hiver siégeant à cette adresse, ce dernier est à la fois copropriétaire et locataire. La société immobilière dispose de son propre compte de charges d'exploitation, qui est clôturé fin décembre. Les charges ou produits Secours suisse d'hiver provenant de l'immeuble situé Clausiusstrasse 45 ainsi que les éventuels avoirs ou dettes envers la société immobilière sont repris de ce compte.

**24. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan**

Aucun autre événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2022/23 n'est connu après la date de clôture du bilan. La situation mondiale actuelle, avec la guerre en Ukraine, l'embargo, l'inflation et le changement climatique, laisse peu d'espoir que la population touchée par la pauvreté dans le monde et en Suisse se porte mieux dans les mois à venir.

Le Secours d'hiver continuera à tout mettre en œuvre pour atténuer les situations de détresse financière et permettre aux personnes concernées de prendre part à une vie «normale» en Suisse.

Les comptes annuels 2022/23 ont été approuvés le 26 septembre 2023 par le comité central et le 3 novembre 2023 par l'assemblée des délégués à Delémont.

Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint à l'assemblée  
générale des délégués du

## **Secours suisse d'hiver 8006 Zürich**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Credor AG Wirtschaftsprüfung



**Philippe Gähwiler**  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

8001 Zürich, le 8 septembre 2023

Annexe: Comptes annuels



# Le comité central

au cours de l'exercice 2022/2023

## Président central



**Prof. Dr Thierry Carrel**  
Cardiologue, Berne et Vitznau

## Vice-président



**Mathias Kaufmann**  
Chef du département social GR,  
Coire



**Dr iur. Roland  
Plattner-Steinmann**  
Chef de division Église et dé-  
veloppement communau-  
taire, Reigoldswil

## Mitglieder



**Roberto Agosta**  
Co-fondateur et directeur  
executive, Pregassona  
(Élu lors de l'Assemblée des dé-  
légués 2022)



**Karin Bortoletto-Bär**  
Responsable du secrétariat de  
Saint-Gall, Saint-Gall



**Paola Eicher-Pellegrini**  
Entrepreneure, Caslano  
(Démissionnaire lors de  
l'Assemblée des délégués  
2022)



**Christina Kieni Römer**  
Responsable marketing,  
Steffisburg



**Sylvie Naudy**  
Juriste, Founex



# Le secrétariat central

au cours de l'exercice 2022/2023



**Susanne Boelle**  
Traitement des demandes de soutien ShS



**Esther Güdel**  
Communication



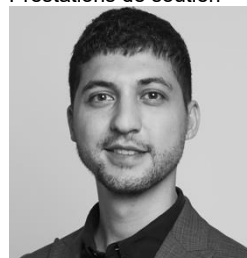
**Jacqueline Heeb**  
Administration,  
Prestations de soutien



**Lorena Maretti**  
Administration,  
Prestations de soutien



**Dorothea Meyer**  
Gestion des donateurs



**Bekir Özdemir**  
Administration,  
Prestations de soutien



**Florence Regad**  
Communication, Marketing  
Suisse romande



**Arianna Scariggi**  
Recherche de fonds



**Andreas Schwegler**  
Traitement des demandes de soutien ShS



**Monika Stampfli**  
Directrice



**Anna Suppa**  
Spécialiste de la pauvreté en Suisse



**Maja Surbeck**  
Responsable des services centraux/finances/RH/IT

Au cours de l'exercice 2022/2023, les personnes suivantes ont été employées pour une durée limitée et par le Secours suisse d'hiver Joël Dietschi, Nikola Filipovic, Roland Giger, Jason Huber, Gian Mattia Lanfranchi, Chakir Tschäppat et Selma Wanner. Merci !

# Secrétariats du Secours d'hiver au 1er janvier 2023

## Argovie

Présidente  
Martina Bircher  
Conseillère nationale



Secrétariat  
Nicole Heggli-Boder  
Case postale  
5632 Buttwil  
Téléphone 078 972 41 61  
aargau@winterhilfe.ch  
IBAN CH45 0900 0000 5000 4859 5

## Bâle-Campagne

Président  
Dr Roland Plattner-Steinmann



Secrétariat  
Case postale 73  
4410 Liestal  
Téléphone 061 335 91 06  
baselland@winterhilfe.ch  
IBAN CH70 0900 0000 4000 5821 7

## Appenzell Rh.-Ext.

Présidente  
Marianne Kleiner  
Ancienne conseillère nationale



Secrétariat  
Beatrice Hugentobler  
9100 Herisau  
Téléphone 078 404 22 00  
appenzell-a-rh@winterhilfe.ch  
IBAN CH23 0900 0000 9000 3081 9

## Bâle-Ville

Présidente  
Marianne Eggenberger



Secrétariat  
Martina Saner  
Reinacherstrasse 131  
4053 Bâle  
Téléphone 061 261 30 61  
basel-stadt@winterhilfe.ch  
IBAN CH56 0900 0000 4000 6060 3

## Appenzell Rh.-Int.

Président  
Migg Hehli



Secrétariat  
Regina Dobler-Dörig  
Schöttlerstrasse 28  
9050 Appenzell  
Téléphone 071 787 25 93  
appenzell-i-rh@winterhilfe.ch  
Appenzeller KB,  
CH90 0076 3601 0010 4100 6

## Canton de Berne

Président  
Bruno Tanner



Secrétariat  
Miriam Brülhart/Stephanie Oldani  
Neuengasse 5  
3011 Berne  
Téléphone 031 311 20 21  
bern@winterhilfe.ch  
IBAN CH59 0900 0000 3001 0234 0



**Fribourg**

Président/e  
Vacant



Secrétariat  
Pascale Haldimann  
Rte des Dailettes 1  
1700 Fribourg  
Téléphone 078 730 59 18  
fribourg@secours-d-hiver.ch  
IBAN CH93 0900 0000 1700 0329 1

**Grisons**

Président  
Maurus Tomaschett



Secrétariat  
Jürg Buchli  
Kant. Sozialamt  
Grabenstrasse 8  
7001 Coire  
Téléphone 081 257 26 54  
graubuenden@winterhilfe.ch  
IBAN CH81 0077 4110 2862 4090 1

**Genève**

Présidente  
Sylvie Naudy



Secrétariat  
Romana Scenini Bodenmüller  
Case postale 3052  
1211 Genève 3  
geneve@secours-d-hiver.ch  
IBAN CH25 0900 0000 1200 0033 6

**Jura**

Président  
Gabriel Schenk



Secrétariat  
Muriel Christe Marchand  
Service de l'action sociale  
Fbg des Capucins 20  
2800 Delémont  
Téléphone 032 420 51 40  
jura@secours-d-hiver.ch  
IBAN CH45 0900 0000 2500 3613 9

**Glaris**

Présidente  
Marianne Lienhard  
Conseillère d'État



Secrétariat  
Nadja Stalder  
Secrétariat  
8750 Glaris  
Téléphone 077 417 19 05  
glarus@winterhilfe.ch  
IBAN CH50 0900 0000 8700 1193 7

**Lucerne**

Président  
Franz Josef Furrer



Secrétariat  
Fini Seeholzer,  
Zentralstrasse 19  
6036 Dierikon  
Téléphone 079 912 95 36  
luzern@winterhilfe.ch  
IBAN CH73 0900 0000 6000 6469 4

**Neuchâtel**

Président  
Christophe Bissat,  
Julien Spacio,  
Président ad-interim



Secrétariat  
Florence Vermot  
Le Crêt 67  
2314 La Sagne  
Téléphone 079 704 31 79  
neuchatel@secours-d-hiver.ch  
IBAN CH67 0076 6000 1014 3255 1

**Schaffhouse**

Présidente  
Beatrice Graf



Secrétariat  
Daniela Tuchschnid  
Langhansergässchen 3  
8200 Schaffhausen  
Téléphone 079 212 14 00  
schaffhausen@winterhilfe.ch  
IBAN CH53 0900 0000 8200 2661 9

**Nidwald**

Président  
Beat Odermatt



Secrétariat  
Cindy Bigler  
Wächselacher 118  
6370 Stans  
Téléphone 077 435 72 92  
nidwalden@winterhilfe.ch  
IBAN CH89 0900 0000 6001 0281 8

**Schwyz**

Président  
Othmar Reichmuth  
Ancien Conseiller aux États



Secrétariat  
Armon Saluz  
6430 Schwyz  
Téléphone 079 966 53 08  
schwyz@winterhilfe.ch  
IBAN CH81 0077 7001 3147 2220 2

**Obwald**

Présidente  
Paula Halter-Furrer



Secrétariat  
Claudia Burch  
Schwarzenbergstrasse 2  
6056 Kägiswil  
Téléphone 079 406 28 93  
obwalden@winterhilfe.ch  
IBAN CH48 0900 0000 6001 0811 5

**Soleure**

Présidente  
Birgit Wyss  
Conseillère d'État



Secrétariat  
Corinne Maier  
Case postale 1241  
2540 Granges  
Téléphone 079 202 27 27  
solothurn@winterhilfe.ch  
IBAN CH51 0900 0000 4500 0948 5

**Saint-Gall**

Président  
Andreas Hildebrand



Secrétariat  
Karin Bortoletto  
Rosenbergstrasse 69  
9000 Saint-Gall  
Téléphone 071 222 12 91  
sankt-gallen@winterhilfe.ch  
IBAN CH57 0900 0000 9000 7511 8

**Uri**

Président  
Isidor Baumann  
Ancien conseiller aux États



Secrétariat  
Samuel Bissig-Scheiber  
6460 Altdorf  
Téléphone 076 200 16 76  
uri@winterhilfe.ch  
IBAN CH66 0900 0000 6000 4949 4

**Tessin**

Président  
Marco Chiesa  
Conseiller aux Etats  
Secrétariat



Paola Eicher, Secrétariat  
Marco Bazzi, Communication  
Via Ceresio 40  
6963 Pregassona  
Téléphone 091 930 04 71  
info@soccorso-d-inverno.ch  
IBAN CH40 0076 4106 3935 C000 C

**Haut-Valais**

Président  
Samuel Wyer



Secrétariat  
Jean-Claude Ricci  
Case postale 671  
3900 Brig  
Téléphone 027 923 80 01  
oberwallis@winterhilfe.ch  
IBAN CH93 0900 0000 1900 1856 2

**Thurgovie**

Présidente  
Liselotte Peter



Secrétariat  
Elisabeth Waeger  
Case postale  
8501 Frauenfeld  
Téléphone 078 870 40 16  
thurgau@winterhilfe.ch  
IBAN CH45 0900 0000 8500 1615 6

**Valais romand**

Président  
Nicolas Marcoud



Secrétariat  
Muguette Claivaz  
Case postale 2357  
1950 Sion 2 Nord  
Téléphone 027 322 42 10  
valais-romand@secours-d-hiver.ch  
IBAN CH45 0900 0000 1900 2253 0

**Vaud**

Président  
Daniel Ruch  
Conseil national



Secrétariat  
Véronique Hurni  
Rue du Temple 12, 1510 Moudon  
vaud@secours-d-hiver.ch  
IBAN CH14 0900 0000 1000 9400 0

**Zoug**

Président  
Dr Gerhard Pfister  
Conseil national



Secrétariat  
Ralf Schuler  
Hertizentrum 14  
6300 Zoug  
Téléphone 041 710 21 75  
zug@winterhilfe.ch  
IBAN CH71 0900 0000 8002 5730 7

**Zurich**

Présidente  
Dr Kathy Riklin  
Ancienne conseillère nationale



Secrétariat  
Daniel Römer  
Limmatstrasse 114, 8005 Zurich  
Téléphone 044 271 26 48  
zuerich@winterhilfe.ch  
IBAN CH58 0900 0000 8000 9758 8



**Votre don à une antenne régionale du Secours d'hiver profite aux habitants de cette région. Les organisations régionales dépendent de votre soutien.**



Faire un don sûr et rapide à l'une des antennes du Secours d'hiver ? Scannez le code QR avec votre application de banque en ligne ou avec Twint et indiquez l'antenne bénéficiaire. Merci !

# Le motif de l'affiche du Secours d'hiver 2023

Notre projet « Motif motif de l'affiche pour le Secours d'hiver » a été réalisé à la HEAD Genève en automne 2022. La gagnante du concours d'affiches est Stephanie Wilson. Nous remercions les ensei-gnants responsables Dimitri Broquard et Anette Lenz, l'ensemble du jury présidé par Melchior Imboden et bien sûr tous les étudiants pour leurs magnifiques contributions.



Stephanie Wilson (24 ans) a obtenu son bachelor en communication visuelle à la HEAD Genève en juin 2023. Avec son sujet minimaliste pour le Secours d'hiver, la créatrice souhaite exprimer le vide créé par la précarité invisible. Selon elle, la pauvreté peut toucher tout le monde.

Vous pouvez obtenir l'affiche au format A3 ou sous forme de carte postale auprès de l'e-mail : [info@secours-d-hiver.ch](mailto:info@secours-d-hiver.ch) gratuitement. Vous trouverez toutes les motifs du Secours d'hiver ici.

## Notre publicité

Depuis 2021, nous utilisons le spot du Secours d'hiver pour lancer la campagne d'automne. En 2022, c'était : « En Suisse, on ne fait pas les choses à moitié ». Ce spot a été conçu par l'agence Thom Pfister, Berne. Nous l'avons diffusé sur nos canaux de réseaux sociaux.



Une moitié de café, de t-shirt, de ballon ?



En Suisse on ne fait pas les choses à moitié.



Mais si!

Il y a des personnes dont le salaire ne suffit qu'à vivre à moitié. En Suisse, la précarité est souvent invisible.



Nous aidons en cas de détresse.



Aidez vous aussi!

Merci

## Suivez nous sur...



et abonnez-vous à notre newsletter électronique !

=> [Cliquez ici](#)



Vous pouvez commander les sacs du Secours d'hiver en coton directement chez nous pour 20 francs. Il suffit de scanner le QR-code et d'ajouter « sac avec un cœur » dans les remarques.

### QR-Code pour les versements bancaires en ligne et Twint



Les dons au Secours suisse d'hiver sont affectés dans toute la Suisse. Ils soulagent la détresse des personnes touchées par la précarité, souvent invisible. Merci pour votre contribution.

Secours Suisse d'hiver  
Clausiusstrasse 45  
8006 Zurich

Tél. 044 269 40 50  
[info@secours-d-hiver.ch](mailto:info@secours-d-hiver.ch)  
[www.secours-d-hiver.ch](http://www.secours-d-hiver.ch)

IBAN CH068 0900 0000 8000 8955 1

